

# Le Courrier du Canada.

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

### UN ARTICLE DE M. DES HOUX

A propos de la discussion provoquée à la Chambre par M. Baudin pour la défense des socialistes ou anarchistes qui voulaient manifester contre l'église du Sacré-Cœur, on lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Henri des Houx :

Après ces fêtes grandioses de Montmartre, qu'une monarchie n'eût peut-être pas tolérées ; après les explications fournies à la tribune par M. Constans et consacrées par la presque unanimité de la Chambre, il deviendra difficile aux orléanistes de persister dans leurs exagérations sur la persécution dont la religion serait victime.

Il paraît qu'on n'a pas encore interdit au culte la publicité, ni aux fidèles la faculté de prier. Un vaste sanctuaire a pu s'élever sur le point culminant de la capitale, absorber des millions, sous un régime présenté comme incompatible avec le respect dû aux consciences. C'est là un fait mémorable.

Nos arrière-neveux, quand ils l'apprendront par l'histoire, ne comprendront guère les griefs intentés à notre régime.

On dit que la République a ruiné les catholiques par ses persécutions. Or, les catholiques ont trouvé des millions pour dédier une splendide basilique à une dévotion qu'on peut, sans irrévérence et sans impiété, taxer de dévotion de luxe.

Nous voilà loin du régime des catacombes et de l'oppression. Les vrais républicains s'en font gloire et ils ont raison. La meilleure manière de refuser ces excessives doléances, c'est de leur montrer, en haut de Montmartre, cette église du Sacré-Cœur, commencée, achevée, consacrée sous la troisième République.

Laissons de côté les orléanistes qui n'ont rien à faire ici. C'est aux catholiques, en effet, considérés comme tels, que s'adresse la persécution dont nous nous plaignons et ceux qui la mènent n'en font pas mystère puisque, dans tous leurs discours, votes, projets de loi ils n'ont cessé de répéter que ce qu'ils visaient c'est "le cléricalisme", c'est-à-dire, en bonne franchise comme en bon français, le catholicisme.

M. des Houx, dans sa ferveur de néophytisme gouvernemental, ne s'en souvient-il pas ? Et parce que M. Constans a pris des mesures de police pour garantir contre d'inqualifiables agressions des catholiques paisiblement réunis pour l'exercice du culte, dira-t-on que ceux-ci lui doivent une reconnaissance particulière, comme s'il agissait d'une faveur et non pas de la protection d'un droit dont leur titre de citoyens suffit à leur assurer le libre exercice ?

Reste, il est vrai, l'argument tiré des catacombes et du chiffre d'offrandes consacrées à la construction de l'église du Sacré-Cœur. Mais cet argument, M. des Houx lui-même le tient-il pour sérieux.

Supposons que, se conformant aux exemples donnés par le gouvernement, un abbé ne délicate dévoué le rédacteur du *Constitutionnel* d'une moitié de son traitement, M. des Houx vaudrait-il la délicatesse du voleur qui ne lui a pas tout pris ! Or, si la dévotion des catholiques, dévotion non superflue, n'en déplaît à l'écrivain du *Constitutionnel*, puisque de son développement Notre-Seigneur l'a dit lui-même—dépend le salut de la France, si cette dévotion s'ingénie à faire comme Marie-Madeleine ; si, malgré la gêne où ils sont réduits, les catholiques les plus humbles, à force de sacrifices trouvent encore des trésors pour les verser aux pieds du Sauveur, dira-t-on que cette générosité prouve la vertu de nos gouvernants ? Est-ce que ceux-ci, après avoir levé sur les catholiques l'impôt commun qui subventionne les écoles laïcisées, n'obligent pas les catholiques à former en outre le budget volontaire des écoles religieuses, ce qui est à n'en pas douter un témoignage de persécution ?

Comment, d'ailleurs, oublier les expulsions de religieux, les fermetures de chapelles, les suspensions de traitements les violences de Vicq, les fusillades san-

glantes de Châteauvillain, sans parler du plus grand de tous les attentats, celui qui viole l'immunité de l'Église en incorporant dans l'armée tous les séminaristes ? Tout cela, ce n'est pas un mot de M. Constans pour la défense d'une mesure de police qui peut le faire oublier aux catholiques, et ceux-ci seraient bien coupables s'ils n'en gardaient le souvenir très présent, pour rendre d'autant plus énergique leur volonté de résistance à l'oppression persécutrice.

Sans doute, ils ne sont pas dans les catacombes, mais M. des Houx est un lettré qui ne peut ignorer qu'il y a d'autres persécutions que celles qui réduisent leurs victimes au régime des catacombes. Entre Diocletien et Julien l'Apôstat, il n'y a de différence qu'un regard des moyens d'action, et, à tout prendre, on pourrait soutenir que des deux régimes celui dont l'Église a le plus souffert, c'est celui de l'Apôstat.

AUGUSTE ROUSSEL.

### L'ATTENTAT DE BETHLEEM

Le *Courrier de Bruxelles* publie la lettre suivante :

Bethléem, 27 mai.

Un douloureux fait vient encore de se passer ici, toujours au détriment des Latins. Cette fois, c'est à Bethléem, au sanctuaire de la Crèche, où les Grecs ont encore enpiété sur les droits des catholiques. Comme on sait, un double escalier mène à la sainte grotte ; le premier par où l'on va à l'église des RR. PP. franciscains, et un second qui aboutit au chœur des Grecs. Chaque rite, tant latin que grec passait par un escalier et aucun ne pouvait déranger l'autre.

Depuis quelque temps les Grecs voulaient processionnellement passer par l'escalier réservé aux catholiques. Les franciscains s'y opposèrent résolument, car ils savaient bien qu'une fois passés, les Grecs auraient regardé l'escalier comme leur appartenant. Il y eut alors une lutte acharnée, où les Grecs eurent le dessus. On resta tranquille pendant quelques jours, mais les franciscains devaient toujours faire bonne garde, parce que les Grecs se préparaient à la revanche.

En effet, à l'arrivée de leur nouveau patriarche, ils recommencèrent l'attaque mais cette fois armés de revolvers et de couteaux. La triste scène eut lieu vendredi matin. La veille au soir, le gardien du couvent de Bethléem avait appelé ses religieux et leur avait dit qu'il savait de source sûre que les Grecs se préparaient à faire un coup de main, qu'ils devaient donc défendre leurs droits, qui sont ceux du monde catholique, qu'ils ne devaient pas se décourager, mais espérer en Dieu.

Le lendemain, en effet, les Pères étaient prêts et résolus à empêcher les caloyers de passer. Cinq se tenaient près de la grande porte, près de la chapelle arménienne, deux allèrent se poster plus près de la crèche. A moitié de la messe des Grecs, arriva le diacre portant du pain béni sur une espèce de patène, au dessous de laquelle il tenait caché un couteau. Le franciscain, le voyant arriver par l'escalier en question, lui dit qu'il n'avait pas le droit de passer par là ; mais à peine eut-il dit le mot, que le diacre donna la patène à l'enfant de chœur, bondit comme un léopard et frappa le franciscain, de son couteau.

Le gros habit du frère empêcha seul le couteau de pénétrer. L'autre franciscain voyant son confrère blessé, ajusta au Grec un coup de bâton qui l'envoya rouler sur le pavé ; mais il se releva et porta au frère un autre coup de couteau. Les cinq Pères placés près de la porte étaient venus au secours. Ils administrèrent une solennelle raclée. Bientôt après vinrent les soldats de garnison à Bethléem, qui tous se mirent du côté des Grecs. Les franciscains, voyant que l'autorité s'y mettait, se retirèrent. Un caloyer déchargé alors son revolver sur eux, mais la balle alla frapper un Grec.

On piquet de soldats (100 soldats) arriva le même jour de Jérusalem. Le moudir (ou préfet de la ville) alla chez les Pères et leur dit de rester tranquilles, parce que les Grecs ne passeraient plus par le dit escalier ; mais le lendemain, avec une mauvaise foi digne de ceux dont il défendait la cause, il alignait lui-même les soldats et faisait passer les Grecs par l'escalier.

Cela, comme vous voyez, est grave et nous afflige beaucoup. Il y a fort à craindre que d'ici à six mois nous ne puissions plus passer par là pour aller à la crèche.

Le *Courrier de Bruxelles* dit que l'ambassadeur français, auprès de la Porte a remis au gouvernement turc une protestation contre cette intervention abusive des troupes mahométanes et a rendu les autorités responsables du sang versé.

### Le Collège de Vaugirard

Dans son numéro du 25 avril dernier, la *Semaine des Familles* a publié une page intéressante sur le Collège de l'Immaculée conception ou collège de Vaugirard. M. Henri Petit, auteur de l'article, raconte l'histoire et fait la description de cette maison si justement célèbre ; quant aux maîtres qui, par leur abnégation religieuse, leur connaissance approfondie des jeunes âmes et leur talent à les former à la science comme à la piété, lui ont acquis une si grande renommée, les louer serait inutile ; " Ils sont, dit M. Henri Petit, audessus de tout éloge, et les succès remportés par leurs élèves dans tous les examens, les " positions qu'ils occupent aujourd'hui " dans la société, sont certainement la " plus grande gloire que ces maîtres dévoués et infatigables puissent ambitionner "

L'origine du nom de Vaugirard est attribuée à un abbé de Saint-Germain des Prés, dom Girard, qui laissa à cette terre, dont son abbaye eut la possession pendant plusieurs siècles, la dénomination de *Vallée de Girard*. Plus tard, M. Olier y fonda son premier séminaire et l'on a " religieusement conservé dans les dépendances du collège la modeste maison " où il écrivit les constitutions de Saint-Sulpice.

Après avoir été une retraite de moines et de séminaristes, Vaugirard devient, ce qu'il est aujourd'hui, une pépinière de jeunes gens destinés à répandre dans la société les bons principes et les doctes leçons qu'ils y reçoivent de maîtres distingués. " En 1830 un prêtre de talent, l'abbé Ferdinand-Marie Poilou, élève le bâtiment qui forme aujourd'hui le centre du grand collège, et dont la terrasse renommée domine une partie de Paris et les campagnes environnantes. "

En 1851, une loi qui, sans faire droit à toutes les réclamations des catholiques a cependant prouvé que leur union fortement constituée peut forcer les ennemis de la religion à abandonner une partie au moins des dépouilles arrachées à l'Église, une loi permet à la Compagnie de Jésus de reprendre son rôle dans l'enseignement. La compagnie acquiert aussitôt l'institution Poilou qui sous la direction d'un homme dont le nom seul " est une gloire pour le collège le P. Olier, reçoit le vocable glorieux de " l'Immaculée-Conception. "

Cent soixante élèves forment le noyau du nouveau collège, mais on n'en reste pas longtemps à ce chiffre ; de 1858 à 1869, des constructions nouvelles sortent de terre presque chaque année pour recevoir le nombre toujours croissant des élèves que les familles catholiques remettent avec confiance aux mains des Pères jésuites.

En 1870, le collège, converti en ambulance, lui abrita 21,250 blessés, puis occupé, sous la Commune, par les fédérés, ne dut " qu'à une protection providentielle de ne pas être détruit. Tout " était prêt pour un incendie irréparable " des tas de papiers, arrosés de pétrole " et réunis entre eux par des chaînes de

" poudre, emplissaient les salles, les " escaliers, les corridors ; une étincelle " aurait suffi pour réduire le collège en " cendres à l'heure même où son second " fondateur le P. Olivaint, compté au " nombre des otages, tombait sous les " balles des insurgés. Mais la Vierge Immaculée veillait " sur son œuvre : elle fut sauvée. "

" La guerre terminée, la prospérité de " Vaugirard ne fait que s'accroître ; trois " glorieux martyrs, le P. Olivaint, le P. de " Bengy et le P. Alexis Clerc, protègent " du haut du ciel leur nombreuse famille. "

Aussi en 1874, Vaugirard, entièrement construit, présente l'ensemble de cet " établissement somptueux, " aux bâtiments vastes et bien aérés, " que ceint comme d'une couronne de " verdure un pare touffu. "

On sait qu'en 1880, la persécution religieuse releva la tête : la Compagnie de Jésus se trouvait au premier rang, aussi fut-elle frappée la première. " Il " appartenait alors aux anciens élèves de " prouver leur amour et leur reconnaissance à leurs anciens maîtres ainsi que " leur attachement à leur cher collège ; " ils n'ont pas failli à ce devoir : formant une société qui est devenue propriétaire de l'établissement, ils ont pu " laisser ouvert le collège de Vaugirard. "

Ainsi, malgré les lois d'expulsion, les collèges fondés par les jésuites restent comme imprégnés de leur esprit, et Vaugirard, et aussi le collège de St-Ignace, que nous nous ferions un reproche de ne point nommer auprès de son atné dont il est si digne, " continuent les anciennes traditions et forment, comme par le passé, " des hommes qui seront toujours entièrement dévoués au service de l'Église " et de la France. "

### CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le traitement de la vigne

Je parlais, il y a quelques mois, de M. Maumonné, chimiste maumonnéiste et de ses anathèmes contre le sulfure de carbone appliqué aux vignes phylloxérées.

Tous les viticulteurs ne sont pas de l'avis de M. Maumonné et continuent à faire usage de l'abominable liqueur ; ce n'est certes pas de leur part question d'amour-propre ; entre l'amour-propre et l'amour du bon vin et des bénéfices qu'il procure, pas un viticulteur n'hésitera ; il n'y a que les médecins pour avoir de ces belles fidélités à une école, souvent au grand dam des malades. Mais les malades, il y en a toujours, tandis que les bons hectolitres.....

M. Cazeneuve en tient toujours pour le sulfure, et je pense aussi M. Delhérain, qui se fait l'écho de ce maudit Cazeneuve devant l'académie des sciences. Du reste, il n'a pas de parti pris. Il approuve l'emploi du sulfure de carbone, soit pur, soit dissous dans l'eau, des sulfocarbonates de la submersion. Tout lui est bon, pourvu qu'on tue le phylloxéra ; il constate que les divers procédés employés pour obtenir ce résultat désirable n'ont pas toujours la même efficacité : le succès dépend de la nature du sol, des soins donnés à la vigne, de la vigueur spécifique des plants.

N'en déplaise à M. Maumonné, le raisonnement du viticulteur Cazeneuve ne paraît pas dénué d'une certaine logique pratique et expérimentale, qui est la bonne, sinon la meilleure.

Le sulfure du carbone pur lui paraît être, en fin de compte, l'insecticide qui a donné ces dernières années les résultats les plus sûrs et qui a permis de sauver une grande partie du vignoble français. La pratique démontre toutefois que, dans les terrains forts, très argileux, ou dans les terrains très caillouteux, le sulfure donne des résultats moins probants. Il se diffuse difficilement dans les premiers et se vaporise trop rapidement dans les seconds.

On a conclu — toujours la manie de systématiser ! — que le sulfure convient à certains sols et reste inefficace pour d'autres.

En réalité, le sulfure est dans tous les terrains un insecticide de premier ordre ; il ne s'agit que de faciliter son action.

Dès 1887, le Dr Albin Menier cherchait à régulariser cette action, c'est-à-dire à assurer la diffusion du sulfure dans les terrains forts, à en retarder l'évaporation dans les terrains trop légers, enfin à éviter la sidération de la vigne résultant de la vaporation en masse dans les sols brûlés par le soleil d'été. Il mélangeait le sulfure de carbone avec des pétroles bouillants vers 3000-3500 (vaselines) et d'une densité de 0,850 à 0,910 ; ces pétroles n'ont aucune action malfaisante sur la végétation : même à haute dose.

Ces vaselines s'emparent du sulfure, le retiennent, et retardent son évaporation dans les terrains légers ou caillouteux. Grâce à leur nature physique, comparable à celle des corps gras, ils pénètrent dans l'argile et imprègnent les terrains les plus forts.

En 1887 et 1888 M. Cazeneuve a fait employer dans le département du Rhône environ 35,000 kilogrammes de sulfure mélangé, soit par moitié soit par deux tiers, avec les vaselines. Les résultats ont été tels qu'en 1889, 90,000 et en 1890 près de 250,000 kilogrammes du mélange étaient utilisés dans les départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, de la Loire, de l'Ardèche et de la Drôme.

On peut estimer à plus de 500,000 kilogrammes la quantité de sulfure mélangé de vaseline qui sera employé en 1891.

L'application du sulfure vaseliné se fait avec le palme ordinaire.

M. Cazeneuve obtenait avec le sulfure le carbone pour la récolte moyenne ; depuis quatre ans qu'il emploie le sulfure vaseliné, la production a été triplée. Le phylloxéra a disparu des racines ; la végétation est luxuriante et de nombreuses racelles de nouvelle formation ont apparu, indice d'un accroissement certain de vitalité.

M. Balbiani, dans ses mémoires de 1876 sur la *Phylloxera* écrivait :

" Le germe ou l'embryon est bien " moins sûrement atteint par des doses " élevées d'une vapeur toxique, agissant " pendant un court espace de temps, que " par des quantités quelquefois très " faibles, mais dont l'action est lente et " durable. "

L'emploi du sulfure vaseliné semble réaliser ce desideratum.

Le phonographe

Je ne voudrais pas omettre un hymne en l'honneur du dieu Progrès ; assez d'autres s'en chargent, et leurs dithyrambes échauffés sont plutôt pour faire prendre en grippe les merveilleux dont ils se sont font les Pindares. Qu'y a-t-il de plus agaçant et de plus propres à rendre le progrès odieux que ces innévitables rhapsodies monochordantes à propos de l'imprimerie, de la vapeur, de l'électricité, de la phonographie et d'autres inventions de " l'esprit humain moderne " ? Sont-ils assez fiers du génie humain et de leur ! Se gonflent-ils ! Sont-ils assez contents de vivre en ce " plein XIXe siècle " dont se moquera sans le XXe ? Ne dirait-on pas que ces lyriques ont eux-mêmes inventé cette imprimerie, cette vapeur, et le reste ?

Toutes ces découvertes sont très certainement admirables et comblent l'humanité de douceurs d'autant plus savoureuses qu'elles satisfont à des besoins inconnus jusqu'à ces heureux jours, et devenus tout d'un coup fort impérieux. En est-il un seul, parmi les détracteurs systématiques du présent, qui voyageait en patache au nez d'une locomotive.

Oui toutes ces découvertes sont belles, et il faut remercier Dieu qui a inspiré les intelligences qui les ont faites ; rien n'est plus monstrueux que de les tourner contre Lui, rien aussi n'est plus sot.

Donc le phonographe est une chose merveilleuse. Edison, qui ne l'a pas inventé, essaye d'en faire un bon usage. Hurrah pour Edison !

Il vient de publier dans son premier numéro du nouveau journal, *The Phonogram*, un article dont je trouve la traduction dans la *Nature*, et qui a pour but de faire ressortir les principaux avantages que l'humanité tirera de cet appareil, encore un peu trop confiné dans les laboratoires et dans les expositions universelles.

Je résume le récit de ces bienfaits.

Dans un article publié il y a une dizaine d'années, dit Edison, j'ai énuméré parmi les applications possibles du phonographe :

1o L'écriture de la correspondance et de toute sortes de dictées, sans l'aide d'un sténographe.

2o Les livres phonographiques qui, parleraient aux aveugles sans exiger aucun effort de leur part.

3o L'enseignement du langage.

4o La reproduction de la musique ;

5o Le document de famille qui conserverait des souvenirs, des réminiscences, etc., etc., des membres de la famille, ainsi que les dernières paroles du moribond ;

(Cette dernière application est la ruine de la branche de littérature qui produit les mots historiques, lesquels sont généralement inventés après coup ; quant aux vrais mots, véritablement prononcés aux minutes psychologiques où le sublime jaillit des bouches imbeciles, ils s'échappent à la phonographie. On ne voit pas très bien un phonographe accompagnant les héros sur le champ de bataille, prêt à enregistrer les mots ou les discours que les historiens ont tant de peine à arranger plus tard. Et comme il gérait les héros ! Si Cambrone en avait eu un à ses trousses, il aurait dit à Waterloo : " La garde meurt et ne se rend pas "..... Et ce n'était plus ça du tout.)

6o Les boîtes à musique et les jouets ;

7o Les horloges automatiques qui annonçaient en langage articulé l'heure de rentrer à la maison, celle des repas, etc.

(La cloche du repas est tout aussi éloquent, et quand à faire rentrer au logis les gens qui se trouvent mieux dehors, on peut être assuré que la voix du phonographe ne fera pas concurrence à celle de ... (voir, pour les oreilles intentionnellement bouchées.)

8o La conservation des langues et des idiomes, par une reproduction exacte de la prononciation.

Très intéressante application du phonographe à l'étude de volapük ; mais qui donnera la vraie prononciation ?)

9o L'enseignement par la conservation des explications données par le professeur.

La combinaison du phonographe et du téléphone en vue de substituer aux communications verbales et éphémères des inscriptions permanentes et authentiques.

Edison affirme que chacune de ces applications du phonographe perfectionné est aujourd'hui prête pour l'exécution.

Il ajoute que, grâce à la facilité avec laquelle l'appareil enregistre et reproduit toutes sortes de musique, les airs sifflés et les récits, il peut être utilisé à fournir des distractions aux invalides, aux réunions de société, aux dîners, etc.

Un orgue de barbarie poche !

Sur quatre cylindres de 20 centimètres de longueur et de 15 centimètres de diamètre, Edison se fait fort de mettre tout le *Nicholas Nickleby* sous la forme phonographique. Pour apprendre correctement les langues étrangères, le phonographe lui paraît sans rival, aucun procédé d'appellation phonétique ne pouvant figurer pour l'élève la prononciation du pur anglais, du pur français, du pur allemand, du pur espagnol etc., et la machine reproduisant les plus délicates nuances plus exactement que le plus habile imitateur. Les discours des observateurs, les sermons des prédicateurs."

(Voilà bien une idée de semeur de Bibles, un missionnaire, un vrai, remplacé par un phonographe, même perfectionné.) ...Peuvent être à chaque instant prêts pour l'audition dans toute maison qui possède un phonographe Il n'y aurait

pas lieu d'être surpris poursuivit Edison dans quelques années, des bulletins ou des journaux phonographiques étaient édités sur des cylindres de cire. Dès maintenant, lors que l'usage du phonographe sera généralisé, les reporters et les correspondants de journaux pourront dicter leur copie à un phonographe, soit dans le bureau de rédaction, soit à distance, par un fil télégramme relié à un phonographe monté dans la salle de composition, de sorte que l'article pourra être imprimé directement sans avoir été écrit par les moyens ordinaires.

Edison en dit moins long sur les futures applications du merveilleux appareil. Il est à croire cependant et à espérer aussi, que nous ne nous laisserons pas complètement phonographier ainsi. Le phonographe n'a pas tué le peintre; le phonographe ne tuera ni l'orateur, ni l'apôtre, ni l'ami, ni aucun de ceux qui ne parlent pas seulement pour faire vibrer l'air, mais pour convaincre par l'attitude le geste, l'émotion, la présence.

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

Grande rédaction—Elie Bédard. Avis.—MM. Louis Boivin & Fils. Avis.—Jonas Gosselin. Canada Life Assurance Co.—Frank Pennée. Compagnie du Richelieu et Ontario. Tapis ! Prélarts—Glover, Fry & Cie. Pianos ! Pianos !—Bernard, Fils & Cie. Instruments de musique, &c.—L. N. Pratte. Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy. Etroffes à robes.—Behan Bros.

CANADA QUEBEC, 6 JUILLET 1891

"L'ELECTEUR" ET L'ENQUETE

L'Electeur est tout-à-fait surpris que les avocats de la défense serrent de près le sieur O. E. Murphy dans les transpositions. M. Barthe n'en revient pas :

Pour tâcher de détruire l'effet désastreux de ses terribles révélations, s'écrit-il, les avocats des accusés s'acharnent sur lui avec fureur et lui font subir des interrogatoires formidables. Il fallait voir aujourd'hui M. Osler, qui a été retenu pour assister M. Fitzpatrick et Stuart, questionner Murphy ! Vous pouvez juger de la férocité qu'y a mise l'avocat de Toronto par ce seul fait qu'il a tenu le témoin presque tout le temps sur un point isolé de la cause, etc.

Il n'y a pas de main morte le fakir de notre Archiloque. Accusez M. Osler de férocité !

Au ton de l'organe, on s'aperçoit que la besogne de M. Osler a été bonne, excellente, et que l'illustissime Murphy a passé un très mauvais quart d'heure.

L'Electeur essaie de diminuer l'effet des transpositions déjà faites :

En somme, dit-il voilà deux journées d'enquête qui ne rapportent guère à Sir Hector et à ses amis. Hier, ils ont essayé de faire passer pour un aventurier et un coquin un homme qui a été pendant plusieurs années leur homme de confiance, leur trésorier. Le proverbe : Dis-moi qui tu hantes je te dirai qui tu es, étant toujours vrai, la preuve qu'ils cherchent à faire contre M. Murphy se retourne de tout son poids contre eux. Pour notre part, nous n'avons jamais cherché à faire passer l'ancien gérant d'affaires de Larkin, Connolly & Co. pour un saint.

Pas possible ! Vous n'avez jamais essayé de faire passer pour un saint le trésorier de New-York qui a volé \$50,000 dans la caisse confiée à sa garde. Vous avez été très modérés.

Mais n'essayez pas de faire du sieur Murphy un copain de Sir Hector Langevin. C'est trop fort pour vos moyens. Sir Hector connaît à peine le sieur Murphy ; il ne lui a pas parlé trois fois dans sa vie ; il n'a jamais étudié, avant ces derniers jours, l'histoire intéressante de ses aventures à travers le monde. De sorte que vous faites aussi bien de garder pour une autre fois vos proverbes sans application.

Continuons à citer l'Electeur :

On dit que la seule preuve directe contre Sir Hector vient de lui. D'abord c'est inexact il y a d'autres preuves. Est-ce que Larkin, Connolly & Co n'ont pas fait un cadeau de \$1,000 à Sir Hector le 4 de juin 1883, quelques jours après avoir obtenu le contrat du cross wall, en écartant à prix d'argent les soumissionnaires Gallagher et Beaucage ? Est-ce qu'ils n'ont pas fait nommer le fils de Sir Hector ingénieur des travaux du hâvre avec un traitement de \$1,800 sans que ce jeune homme ait jamais fait d'études ni subi d'examen dans le génie civil.

Les \$1,000 dont parle l'Electeur sont une souscription que Larkin Connolly & Co auraient faite à un Testimonial offert à Sir Hector il y a huit ans. Or le ministre des Travaux Publics a fait en chambre la déclaration suivante à ce propos : " Si les personnes représentées dans la motion comme ayant contribué à un cadeau qui me fut présenté il y a quelque huit ou dix ans, ont agi ainsi

elles l'ont fait de leur propre mouvement, sans y être poussées par moi, et j'ai ignoré leurs noms jusqu'à présent." Cette déclaration est strictement vraie.

En second lieu, l'Electeur parle du fils de Sir Hector, et, à ce propos, il commet deux sottises.

Premièrement, M. Laforce Langevin n'a pas été nommé ingénieur des travaux par Larkin Connolly, les entrepreneurs, mais par la commission du hâvre!!! Ce qui fait une légère différence, et montre comme ces vils calomniateurs sont bien renseignés.

Secondement, M. Langevin est ingénieur au même titre que la plupart des ingénieurs du pays, après avoir étudié sous des ingénieurs d'expérience et de renom, et il a reçu depuis quatre ans son diplôme de membre de la société des ingénieurs civils de la Puissance du Canada. Seconde bêtise de l'Electeur.

C'est de cette façon que ces gens-là mènent leur petite campagne de mensonges et de calomnies. Par délicatesse, et vû nos relations particulières avec Sir Hector, nous avons gardé la plus grande réserve dans cette affaire, quoique nous eussions pu, bien des fois, serter la gorge aux aboyeurs. Mais ces gens-là abusent de notre patience et de notre réserve pour entasser les faussetés sur les infamies.

Il va devenir nécessaire de leur donner du fouet.

OU EST LA MALHONNETETE ?

L'Electeur de samedi essayait de nous donner une leçon.

Après avoir reproduit le résumé de la séance d'enquête du trois juillet, à nous transmis par notre correspondant télégraphique, le journal de M. Pacaud ajoutait :

Que l'on veuille bien comparer ce rapport avec les faits que nous rapportons dans une autre colonne et qu'on nous dise si jamais un journal peut se moquer plus cyniquement du public que le fait le Courrier du Canada.

Eh bien, nous avons relu la preuve sténographiée, publiée par les grands journaux anglais, le Globe entre autres, et nous trouvons le résumé de notre correspondant aussi exact que possible.

Mais, par exemple, nous prenons l'Electeur en flagrant délit de faux rapport. Dans son numéro de samedi, rapportant la séance de vendredi, il fait dire au sieur Murphy :

En 1876, suivant lui, lors des élections entre Tilden et Kelly; il y avait beaucoup d'excitation; les amis leur demandaient de leur avancer \$20,000 promettant de leur remettre. Il tira cet argent de sa caisse mais ses amis ne tinrent pas leur promesse; il avait des propriétés à New-York et remboursa cet argent.

Lisez maintenant le rapport verbatim du Globe :

I used \$20,000 for the elections, some of which was for political friends and when the time came they promised to make it good. During the excitement of the Kelly-Tilden election in 76 I carried a great deal of real estate and with the expectation of getting it back and making it good I drew an additional \$30,000. This is the whole story, and I don't care who knows it. All these (pointing to the seat Messrs. Thos. McGreevy, Larkin and Connolly sat) knew all about it. Thomas McGreevy and Sir Hector knew of it. Mr. Osler.—Will you left in default of \$50,000 ? A.—I will pay every cent of it.

Ces aveux de Murphy prouvent qu'il a volé \$50,000 à la caisse de l'accise de la ville de New-York, et qu'il n'a pas remboursé cette somme. Tout le contraire de ce que rapporte l'Electeur.

Murphy dit qu'il a pris \$20,000 dans la caisse, une partie pour lui et une partie pour ses amis politiques, et que, de plus, ayant à faire face à des spéculations malheureuses sur valeurs immobilières, il a soustrait un autre \$30,000. Puis, il ajoute qu'il paiera cela. Et il y a quinze ans que cet embezzlement a eu lieu !!! Voilà textuellement ce que le sieur Murphy a dit au comité.

Or l'Electeur a complètement faussé cette partie du témoignage.

Où est la malhonnêteté ?

PETITE GAZETTE

Le club conservateur junior de Montréal va offrir un banquet à l'hon. M. Abbott, premier-ministre du Canada.

L'enquête dans la cause de contestation de l'élection de M. Lessard, M. P. P. pour Maskinongé, est close.

La baronne d'Earncliffe, ci-devant lady Macdonald, s'est désistée de son projet de voyage à la Malbaie et partira sous peu pour Banff, dans les Montagnes Rocheuses, où elle passera l'été.

Le major général Herbert et madame Herbert sont de retour à Ottawa.

Une tempête de grêle a sévi ces jours derniers dans le Minnesota et a ravagé, environ dix mille acres de terre où la récolte est à présent complètement détruite.

La nouvelle loi des banques passée à la dernière session du parlement a été mise en vigueur le 1er juillet courant. Cette nouvelle loi change considérablement le système des banques et aura pour effet d'empêcher la spéculation sur les actions.

Samedi, 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, les drapeaux étaient hissés aux divers consulats et sur grand nombre d'édifices publics.

Le gouvernement anglais est prêt à avancer \$250,000 à la Colombie Anglaise pour aider l'émigration de bonnes familles des terres hautes de l'Ecosse dans la Colombie Anglaise.

Les dernières pluies ont fait un bien immense à nos campagnes. Ceux qui en arrivent nous annoncent qu'elles ont une apparence des plus encourageantes et que l'espérance renaît chez les cultivateurs.

Le salaire des juges de la cour de vice-amirauté vient d'être déterminé par le ministre de la justice. Pour le district de Québec, \$2,000 ; pour la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, \$1,000 chacun ; pour l'île du Prince-Edouard \$800 pour la Colombie Anglaise et Toronto, \$600 par année.

CONVENTUM

Elèves de rhétorique en l'année 1877-78, au Séminaire de Québec

Le cinq d'août prochain, aura lieu au pensionnat de l'université Laval, à Québec, la première réunion des élèves qui faisaient leur rhétorique au Séminaire de Québec en l'année 1877-78.

Voici la liste des élèves de cette classe :

MM. Emile Hyacinthe Tardivel, rédacteur du Travailleur de Worcester, Mass, président ; Alexandre Jodoin, avocat à Montréal, vice-président ; l'abbé Gaudiose Brousseau, ancien vicair de Saint-Roch de Québec, secrétaire ; l'abbé Alphonse Piltau, décedé, ecclésiastique au collège de Lévis, assistant-secrétaire ; Pierre Antonin Bidégar, décedé, notaire à Québec ; Jacques Colin, à Montréal ; David Daigle ; Pierre Deblois, médecin, Château-Richer ; Emile Faucher de Saint-Maurice ; l'abbé Joseph Feuilleux, vicair à St-Roch de Québec ; l'abbé Joseph Genest, ancien professeur au Séminaire de Québec et aujourd'hui vicair à Worcester, Mass., E. U. ; Alphonse Lamotte, médecin à St-Roch ; l'abbé F. X. Tessier dit Laplante, vicair à St-Jean-Baptiste de Québec ; Eugène Larue, médecin, à Ste-Croix ; Révd Père Clément Leclerc, de l'ordre des Rédemptoristes ; Henri Lepage, au Texas ; l'abbé Hubert Lessard, vicair à St-Jean-Baptiste de Québec ; George Matte, médecin à St-Roch ; Elzéar Pelletier, médecin, Montréal ; Arthur St-Pierre ; François Corrigan ; l'abbé Théophile Turcotte, vicair à Portneuf ; l'abbé Edmond Verret, vicair à Silley ; Arthur Lynch, avocat, Isle Verte ; l'abbé Fortunat Rouleau, vicair à St-Denis ; Isaïe Labric, notaire à St-Joseph de Lévis ; Ernest Chouinard, rédacteur-en-chef de la Justice.

CONCOURS DE MUSIQUE

Le concours annuel de l'académie de musique de Québec a eu lieu à Montréal, mardi, le 30 juin dernier. Le nombre des concurrents a été cette année beaucoup plus considérable que les années précédentes. L'examen, commencé à 9 heures du matin ne s'est terminé qu'à 7 heures du soir. Le piano—de la manufacture de Hazelton—a été gracieusement prêté par L. E. N. Pratte, marchand de pianos.

Le jury était composé de MM. G. Couture, E. Gagnon, E. A. Bishop, Emery Lavigne, E. A. Hilton, G. Gagnon et Mlle Sym.

Vingt et un diplômes pour le piano ont été octroyés comme suit :

3e classe—Marie-Louise Renois, Bernadette Tessier, Anna Allaire, Augustine Painchaud, Bernadette Dufour, Alma Bisson, Alexina Mério, Maria Hurtubise, Minnie Prown, Bertha Clark et Antoinette Cyr.

2e classe—Ruby Dedman, Maud Parks, Alexina Reinhardt, Ernestine Lebeau, Bernadette Archambault et Corinne Aubry.

1ère classe—Alexandrina Arcand, Alphonse Delisle et Alfred Barrier.

Lauréat—Rosanna Poupert.

Immédiatement après les concours eut lieu l'assemblée générale pour l'élection des officiers et pour autres affaires.

Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président, E. A. Bishop ; vice-président, Emery Lavigne ; secrétaire, J. A. Defoy ; trésorier, Arthur Lavigne ; membres adjoints du comité de Montréal, MM. J. A. Fowler, E. Hilton, G. Couture et R. O. Pelletier. Membres adjoints du comité de Québec, MM. G. Gagnon et E. Gagnon.

Canadiens à Paris

Inscrits au commissariat du Canada à Paris :

Rév. abbé G. A. Dauth, M. et Mme Frédéric André, M. et Mme Raoul Dandurand, MII Ernestine Marchand, Montréal ; rév. abbé J. A. Dubreuil, St-Hyacinthe ; M. Raymond Bossage, New-York.

Deux guérisons miraculeuses

Une personne de St-Anicet, madame Gratton, née Caza, a été guérie, mercredi, à Ste-Anne de Beauré d'un mal de jambe dont elle souffrait depuis longtemps.

—La deuxième personne sur laquelle la Bonne Sainte Anne a manifesté sa grande puissance, est une jeune fille de 18 ans nommée Azida Lamarche, demeurant chez M. Onézime Dussault, boucher, coin des rues St-Dominique et St-Jean-Baptiste, Montréal. Elle souffrait depuis l'âge de 13 ans d'une infirmité au pied droit, ce qui la forçait à marcher avec une béquille. Elle se rendit mercredi à Ste-Anne, certaine, disait-elle, d'obtenir sa guérison. Elle assista à la messe et après avoir reçu la sainte communion, elle se sentit pénétrée d'une douce chaleur ; elle dit à ceux qui la soulevaient de la laisser seule, qu'elle pouvait se rendre à sa place sans aucune aide et qu'elle était guérie.

Toute une sensation a été créée dans l'église par la nouvelle de cette guérison miraculeuse. La jeune fille marche très bien sans le secours de béquille et sans éprouver un moindre douleur.

Erreurs d'une croix

Hier, les citoyens de Kamouraska, ayant à leur tête M. le curé Beaudet et M. le vicair Thomas Marcoux, ont placé une magnifique croix sur la partie la plus élevée de l'île aux Cornuelles. Cette croix remplace celle qui avait été placée au même endroit, il y a une vingtaine d'années, par feu M. le curé Hébert, l'hon. juge Routhier et M. J. Hamel.

Pèlerinages

Hier a eu lieu le pèlerinage annuel de la congrégation des hommes de Saint-Sauveur à Sainte-Anne de Beauré. Les pèlerins étaient au nombre de 500. Aussi le pèlerinage des membres de l'Union Saint-Jean-Baptiste de Québec.

—Jeudi prochain aura lieu celui des dames du Rosaire-Vivant.

—Dimanche prochain aura lieu celui des Enfants de Marie de Saint-Sauveur.

—Le pèlerinage des paroissiens de Saint-Sauveur aura lieu le premier dimanche du mois d'août.

Menus faits

MM. les abbés Peter O'Leary et A. Marchand sont partis pour les Etats-Unis où ils prendront quelques jours de vacances.

—M. l'abbé Rhéaume, du séminaire de Québec, remplace temporairement M. l'abbé Beaulieu, chapelain de l'Hôtel Dieu.

—Mgr Têtu, et ses deux frères, MM. les abbés Alphonse et François Têtu, partiront demain à bord du Miramichi pour un voyage dans le golfe.

A la Basilique

Les travaux de la pose des bancs à la Basilique sont terminés et l'on est maintenant à poser dans l'église un magnifique tapis en liège. Nous remarquons aussi au-dessus des portes latérales, à l'intérieur, tous les noms des curés réguliers et séculiers qui ont desservi la cure depuis l'origine de la colonie jusqu'à ce jour.

Dans quelque temps, on placera dans la Basilique une pierre commémorative sur laquelle seront inscrits tous les noms des curés inhumés dans cette église et aussi une autre portant les noms des principaux personnages qui y ont été aussi inhumés.

La vente de la traverse

La vente du contrat de la traverse entre Québec et Lévis, pour un terme de neuf ans, qui devait avoir lieu le six juillet, a été remise au trois août prochain. La vente aura lieu par encan public, à l'hôtel de ville, et le contrat sera adjugé au plus haut et dernier enchérisseur.

On sait que d'importants changements ont été faits dans le contrat et dont ne pourra que bénéficier le public.

Ainsi, les bateaux devront traverser nuit et jour, hiver comme été, le temps et les circonstances le permettant, et pendant l'hiver le prix de la traverse pour les passagers sera de 5 cts, de 6 heures du matin à 7 heures du soir, et de 10 cts de 7 heures du soir à 6 heures du matin.

Pianos et orgues

Grande réduction.—Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano, ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal. M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur. M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires. Québec, 22 juin 1891.—2f. s.—l. j.

DECES

M. Louis Garon, est décedé à Oakland, Californie, le 9 juin dernier, à l'âge de soixante-et-sept ans. Naif de la Rivière-ouelle, M. Garon laissa en Canada pour aller habiter les Etats-Unis en 1849. Il était frère de M. Henri Garon, registraire du comté de Kamouraska.

LA SURDITE

GUERIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rêvd. D. H. W. Harlock, du Proshyret, écrit : " J'ai tous un monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & CRIZ, Editeurs, 36, Rue des Martyrs, Paris. Québec, 13 mars 1891.—lan.

PIANOS HAZELTON, FISHER, DOMINION.

Le plus grand choix au Canada AU PLUS BAS PRIX !

N'ACHETEZ pas avant de venir examiner mon ÉTABLISSEMENT ou d'écrire pour les Catalogues illustrés.

Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement AU MAGASIN afin d'acheter

A MEILLEUR MARCHÉ !!!

Fret payé jusqu'à Québec.



ON recevra à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le 23 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription " Soumission pour Charbon, Edifices Publics," pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, après LUNDI, le 29 JUIN.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leur main. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission.

Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer son contrat sur demande, ou s'il manque de faire l'ouvrage contracté, et si l'on est retourné au cas où la soumission sera refusée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 juin 1891. Québec, 29 juin 1891—6f

2 6



SOUSSION POUR HOUILLE.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 14 JUILLET prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription " Soumission pour Houille," pour la fourniture et la livraison, à Sorel, Québec, de 3 400 tonnes nettes (2 240 livres) de la meilleure houille à vapeur, récemment extraite et bien tassée à l'ant d'en faire le chargement, car on n'acceptera pas, en aucune circonstance, le produit défectueux de la houille.

Les soumissionnaires devront faire connaître le nom de la houillère, la qualité de la houille offerte et le prix demandé pour chaque tonne livrée sur le quai de Sorel.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, à échéance illimitée, égal à la somme de \$50, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 24 juin 1891. Québec, 30 juin 1891—6f

225

Pilules Antibiliauses.



Remède par excellence contre les Affections Biliauses; Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent. Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, Etc.

Le Dr. D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses de Dr. Noy et je me trouve très bien de leur emploi. Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les médecines mercurielles seraient tout à fait nuisibles. Non-seulement je les fais usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants. C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, EFFICACE, ET INOFFENSIF. Lavalrie, 1er mai 1887. Dr. D. MARSO LAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.



REMEDE DU DR. SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Biliauses, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU DR. SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les Intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

C'est important à noter, le REMEDE DU DR. SEY peut être pris à n'importe quelle dose sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE, 1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal. Québec, 1 mai 1891—lan.

Canada Life Assurance Co

Bureau Principal, HAMILTON, Ont.

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de \$12,000,000.00 Revenu Annuel au-dessus de 2,000,000.00 Assurances en force le 31 Décembre 1891..... 54,086,801.21

Frank Pennée,

Agent et Inspecteur pour la Ville et le District de Québec.

Québec, 26 juin 1891—lan 221

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUEBEC



Le SS. "MIRAMICHI" Capt. A. Baquet

QUITTERA QUEBEC, MARDI, le 7 JUILLET, à 2 h. P. M.

pour JONVILLE, LAKE CHARLES, CASSE, MAI LAKE, ou MONTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN, et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE A LA PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre. Excellente accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement. Pour le fret et le passage S'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'hôtel St-Louis Québec, 2 avril 1891

1



LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

— DU — Richelieu et Ontario

— ENTRE — QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le steamer Québec, capitaine Nelson, partira du quai Napoléon, les MARDIS, JEUDIS, et SAMEDIS, à 5 HEURES de l'après-midi.

Le steamer Canada, capitaine Roy, partira du quai Napoléon, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 HEURES de l'après-midi. Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois Rivières et Sorel.

— ENTRE — MONTRÉAL ET TORONTO.

A partir de LUNDI, le 1er JUIN, jusqu'au 15 SEPTEMBRE, un bateau laissera Montréal tous les jours à 10 a. m., excepté les dimanches et après cette date trois fois par semaine, les LUNDI, MARDI et VENDREDI jusqu'au 30 SEPTEMBRE, de Lachine à 12.30 p. m., et de Côteau Landing à 6.30 p. m.

La ligne du Saguenay.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lecours, partira du quai St-André, à 7.30 DU MATIN, le MARDI et VENDREDI pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Ha Ha Bay et Chicoutimi.

CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE 29 JUIN 1891, les trains circuleront comme suit : EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 hrs P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Le train court directement de Québec à Boston sans changement.

PASSAGER. — Quitte Québec (par le bateau-passeur) à 8.30 h. p. m., Lévis 9.15 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 4.30 a. m., Boston à 4.55 h. a. m., New-York à 6.20 h. p. m., et via Dudswell Junction, arrive à Fabyans à 8.50 h. a. m., Portland à 12.15 h. p. m., Boston, via North Conway à 3.30 h. p. m.

Char monarque, parloir et dortoir, de Québec à Lancaster, N. H. via Dudswell Junction, connectant avec les chars Pullman à Lancaster, N. H. pour Portland et Boston.

Char direct (siège avec coussins) entre Québec et Portland.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu des samedis soirs.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. p. m., de Lévis à 1.40 h. p. m., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Les trains arrivent à Québec EXPRESS. — Part de New-York à 4.40 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char monarque, parloir et dortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

PASSAGERS. — Quitte New-York à 10.00 a. m. m., Boston à 1.00 p. m., ou quitte Boston via North Conway à 1.15 h. p. m., quitte Portland à 1.05 h. p. m., arrive à Lévis via Dudswell Junction à 6.35 h. a. m., et à Québec, par le bateau-passeur, à 6.45 h. a. m.

Chars monarque, parloir et dortoir, de Lancaster à Québec via Dudswell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudswell Junction.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures a. m., à Lévis à 10.20 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 a. m.

C'est là le meilleur et commodément de chemin de fer qui ait jamais été du centre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

Le bagage est transporté aussi directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin au 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY, Suintendant général. J. H. WALSH, Gérant gén. fret et passager. Québec, 29 juin 1891

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL 1891—Arrangements d'été—1891

LE 22 JUIN 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie. 7.25 Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 8.00 Express pour Halifax et Saint-Jean. 14.30 Accommodation pour la Rivière-du-Loup. 17.45

Les trains arriveront à Lévis Accommodation de la Rivière-du-Loup. 5.15 Express de St-Jean et Halifax. 10.40 Accommodation de la Rivière-du-Loup. 16.45 Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup. 20.05

Le char dortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train Express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulera tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

L'AGENCE DE QUÉBEC, 49, RUE DALHOUSIE, D. POTTINGER, Suintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, 17 juin 1891. Québec, 19 juin 1891.

David Ouellet, ARCHITECTE ET EVALUATEUR, No 113, rue St-Jean, H.-V., QUÉBEC.

RÉSIDENCE, 85, Rue d'Aiguillon. ATELIER, 87, Rue d'Aiguillon. Téléphone 314. Québec, 9 mai 1891—30 mars—Jan. 190

TÉLÉGRAPHIE

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Dix-neuf personnes perdent la vie et une douzaine affreusement mutilées

Ravenna, Ohio, 5 juillet. — A trois heures, hier matin, le train à passagers No 8, allant vers l'est, sur le chemin de fer Erie, était arrêté ici. Il y avait quelque chose de dérangé avec l'accouplement d'un char spécial et les employés du train étaient occupés à réparer l'avarie, lorsque tout à coup, la lumière d'une locomotive venant à toute vitesse a été aperçue en arrière.

C'était un train de fret chargé de viande de Chicago. En un instant, la locomotive plongea dans l'arrière du train et brisa en morceaux plusieurs chars des passagers. On croit que le blâme se rattache à l'homme proposé aux signaux qui aurait dû signaler le danger au mécanicien du train de fret assez tôt pour permettre à ce dernier d'arrêter sa machine.

La scène en ce moment est indescriptible. Enterrés sous des masses de débris de toutes sortes, les cris pitoyables des blessés faisaient dresser les cheveux sur la tête. Tout ceci se passait dans des ténèbres opaques, lorsque le feu pris tout à coup dans plusieurs endroits parmi les débris et vint éclairer de ses lueurs sinistres cette scène lugubre.

Plusieurs des blessés ont péri dans les flammes sans qu'on pût leur porter secours. Dix-neuf personnes ont péri et une douzaine sont plus ou moins blessées. On n'a pu rendre que peu de secours avant l'arrivée de la brigade de feu. Lorsque vint le jour, la scène était épouvantable. Une odeur de chair humaine brûlée emplissait l'atmosphère. Quand on a pu se procurer de l'aide, les morceaux de chair et les ossements ont été transportés dans la bâtisse de l'hôpital qui avait été changée en morgue. Il était très difficile de reconnaître les victimes, car dans la plupart de ces cas la tête avait été entièrement brûlée.

TEMPÊTE SUR LE LAC ONTARIO

Naufrage de "L'Océan"

Scènes émouvantes à bord

Toronto, 5.—Une violente tempête a soufflé hier sur le lac Ontario. Le vapeur "Océan", avec un équipage de 10 hommes et commandé par le capitaine Towers, était parti de Montréal mardi dernier à 8 heures du soir. Il y avait à bord environ 200 tonnes de marchandises diverses et 30 passagers.

Lorsque le bateau arriva près de Brookville, une pluie torrentielle accompagnée de vent survint. Vers quatre heures, ayant hier matin, une brume couvrit la surface du lac.

A quatre heures de l'après-midi, il parut dangereux de continuer le voyage. Tout-à-coup, un talonnement de la quille annonça aux passagers qu'ils étaient en danger.

Le brouillard devint si épais qu'il devint impossible de rien distinguer d'une extrémité à l'autre du bateau. Le bateau toucha le fond une seconde fois et les passagers et l'équipage qui croyaient leur dernière heure arrivée furent jetés violemment sur le côté du vapeur. Quelques minutes après le brouillard se dissipa et les passagers commencent à se rassurer en apercevant le bord du lac à 200 verges environ. L'eau était peu profonde à cette endroit et le bateau resta échoué sur un banc de sable. Les chaloupes de l'"Océan" furent immédiatement mises à l'eau par l'équipage.

Les femmes et les enfants y furent embarqués les premiers et les hommes ensuite. A peine les embarcations commencent-elles à s'éloigner du vapeur qu'un orage s'abat. Heureusement que l'eau était peu profonde et la surface calme, car sans cette circonstance, il aurait été impossible d'éviter un désastre; la côte à cet endroit étant d'un accès difficile. Les chaloupes se dirigèrent vers Port Union.

Après deux heures passées dans les transes, les naufragés arrivèrent à la gare du Grand-Tronc juste à temps pour prendre l'express de Toronto qui les amena en cette ville quelques minutes après dix heures.

La tempête qui a sévi dans l'après-midi sur le lac a été une des plus violentes qui aient jamais été constatées. Des vagues énormes se succédaient et s'élevaient à de grandes hauteurs.

Aucun bateau n'a pu sortir du port pendant plusieurs heures.

NOUVELLES DE MONTREAL

Monument à Sir John—Morte en voiture—Disparition mystérieuse d'un citoyen de la rue Saint-Martin—Vois à Laprairie

Montréal, 5.—Une assemblée du comité général pour ériger un monument à Sir John Macdonald, a eu lieu vendredi après-midi au St-Lawrence Hall. Étaient présents MM. F. C. Henshaw, président, Henry Starnes, R. L. Gault, Hugh Graham, Richard White, D. A. McCaskill, Henry Lyman, Edgar Judge, Henry Bulmer, James Harder, D. A. Ross, J. H. Jacobs, A. C. Macdonald et plusieurs autres.

Plusieurs plans ont été discutés et suggérés; on a finalement décidé de nommer un comité composé de MM. Edgar Judge, R. White et H. Graham pour collecter des fonds. Jusqu'à présent on a en mains \$8,000 qui ont été souscrits par quelques personnes seulement. On se propose de collecter près de \$40,000.

Une affaire lamentable est arrivée sur la rue Colborne, vendredi soir. Une dame Noonan de Québec était depuis quelques jours en visite chez son garçon Thomas Noonan, charretier, à sa résidence 144 rue Colborne. Elle partait pour se rendre au bateau de Québec, lorsque tout-à-coup elle expira pendant qu'elle faisait ses adieux à sa famille et quelques voisins qui entouraient la voiture. Un médecin mandé en toute hâte, n'a pu que constater la mort. Le coroner a été averti.

Un nommé Alexandre Carmichael, employé contre-maître à la manufacture de biscuits Lang, demeurant au No 221 rue Saint-Martin, est disparu mystérieusement de chez lui depuis dimanche soir.

Carmichael est un homme marié et père de famille. Depuis quelque temps, sa femme qui était très malade avait été transportée à l'hôtel-Dieu.

Lorsqu'elle eut appris que son mari était absent, elle réussit à tromper la vigilance des gardes-malades et à sortir de l'établissement sans avoir été remarquée, dans le but de retrouver son mari. Elle se rendit à pied jusque chez elle où elle a été trouvée, hier matin, à la dernière extrémité, par le sergent Acheson. Ce dernier fit conduire la malheureuse à l'hôpital Notre-Dame. Elle est dans un état de faiblesse extrême.

Quant au mari, ses amis ne savent comment expliquer son absence. C'était un homme à l'aise et jouissant d'une réputation excellente dans les environs. Une de ses connaissances a fait rapport à la police qu'il avait vu Carmichael vers 7 heures dimanche soir à l'île Sainte-Hélène. Jusqu'à présent on n'a pas de nouvelles à son sujet.

Depuis quelques temps, les vols avec effraction se sont multipliés d'une façon alarmante à Laprairie. Dans le courant de l'hiver dernier, les résidences privées de plusieurs citoyens bien connus, qui passent l'été à cet endroit, ont été dévalisées. Nous pouvons citer les résidences de M. le juge Pagnuelo, de MM. Guérin, Bisailon, Barbeau, caissier de la banque d'Épargne, et plusieurs autres.

Mardi matin, on est venu demander au détective Lafontaine de s'occuper de l'affaire. Après avoir passé trois nuits à l'affût, Lafontaine réussit enfin à pincer deux jeunes gens âgés d'environ vingt à vingt-cinq ans nommés Joseph Cusson et Joseph Audette, qui ont plaidé coupables d'être complices dans la plupart des vols commis. D'après les indications contenues dans leurs aveux, le détective s'est rendu à la résidence d'un nommé Lacasse, où il a trouvé une quantité d'objets volés, tels que rideaux en dentelle, tapis, vaisselle, ornements de salon, etc., le tout de la valeur d'environ \$200.00 chez Audette, à part d'autres marchandises, on a trouvé un revolver, un poing de fer et une garette chargée de plomb. Lacasse a disparu cependant, ayant probablement eu vent de l'affaire et on le dit réfugié à Troy, État de New-York.

Les deux accusés ont plaidé coupable comme nous l'avons dit, et ont été écroués jusqu'à jeudi prochain. Le détective Lafontaine est parti aussitôt pour Laprairie, où il espère pouvoir recouvrer encore une grande quantité d'effets volés.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Accident

Un nommé Hayes, s'est cassé la clavicle et s'est infligé d'autres blessures graves en tombant dans une excavation de la rue Champlain.

Nouvelles sociétés

Edward Schwartz et J. A. Schwartz marchands, E. Schwartz & Co.; Suzor et Trudelle, agents, J. B. Allaire, Chevrete et Parent sous le nom de Allaire, Chevrete et Parent, Boissonnault, Demers et Vézina; August Baker et compagnie, madame Baker fait affaire sous ce nom.

Dissolution de sociétés.—Hansen et Schwartz; J. B. Allaire et Les Parent.

Au Palais

Les cours ne siègent pas durant la vacance. Les juges iront en chambre à tour de rôle, deux fois par semaines, en commençant par Son Honneur le juge Caron qui sera en chambre, d'ici au 16 juillet, le mardi et vendredi pour recevoir les applications et demandes d'inscriptions de causes.

Déserteurs

Les soldats de la batterie B qui ont été transférés à Kingston ce printemps ne se sont guère plu dans cette ville. Ils ont presque tous les uns après les autres pris la poudre d'escampette.

Une dépêche annonce encore que deux autres soldats ont pris la fuite. Il n'en reste plus que quelques-uns de Québec à Kingston.

Nouvelle construction

Le gouvernement fédéral fait bâtir actuellement, sur le transversal (crosswall) de la jetée Louise, un immense hangar destiné à recevoir les cargaisons des vaisseaux qui déchargent à cet endroit.

Les meilleurs eaux gazeuses

Certificat d'un analyste J'ai analysé les eaux gazeuses, ginger ale, cidre, cream soda, et, etc., fabriquées par M. N. Y. MONTREUIL, Québec. Je les ai trouvées toutes de qualité supérieure, très pures, et ne contenant aucune substance nuisible à la santé.

P. J. ED. PAGE Pte. Ancien prof. de chimie, université Laval Québec, 17 juin 1891.—Jan.

IMPERIAL BAKING POWDER Cream Tartar Baking Powder

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC Ancienne maison Méthot fondée en 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC. Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

CRÉDIT PAROISSIAL C. B. LANGTOT, 1664, rue Notre-Dame, Montréal. P. Q. Venant d'être reçues mes importations de VINS DE MESSE

Le COLLI DE SICILE, vin sec, \$1.50 le gallon. Le MUSCAT D'ESPAGNE, vin sucré, \$1.35 le gallon. Le VIN CANADIEN DE SANDWICH, \$1.20 le gallon.

Statues de toutes sortes manufacturées dans nos ateliers et surtout "LE MAGNIFIQUE ST GROUPE DU ST-ROSAIRE". Huile d'olive, \$1.00 le gallon. Huile importée d'Italie \$8.00 la canistère de 5 gallons. Cierges, Merinos, Sais, etc.

BIERE ET PORTER LABATT DE LONDON, ONT.

LABATT'S PALE ALE LONDON-CANADA

Le Révd J. EDUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit: "J'ai analysé la Bière "INDIA PALE ALE" fabriquée par John Labatt, London, Ont., embotellée par M. N. Y. MONTREUIL, Québec. C'est une bière légère, contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT), de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable c'est un tonique plus énergique que la bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvait être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces bières et Porter de John Labatt, London, Ont., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Seul agent à Québec, N. Y. MONTREUIL, 7, rue St-Paul, Québec.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE!

TRAVERSE DE QUEBEC A LEVIS. Québec et Lévis

Les bateaux "Pilot" et "Artic" font le trajet entre Québec et Lévis tous les deux heures. Prix: 20 cents aller et retour

TRAVERSE DE QUEBEC A LEVIS Pour le Grand Tronc LAISSE QUÉBEC LAISSE LÉVIS

A. M. 8.30 Train mixte pour Rich. ond. P. M. 11.30 Train éclair Express pour l'Ouest. P. M. 7.45 Malle pour l'Ouest.

Pour l'Intercolonial A. M. 7.00 Malle pour Campbellton. 7.30 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup. P. M. 2.00 Malle pour Halifax. 5.00 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.

Pour le Québec Central P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke. 1.30 Mixte pour St-François.

Les PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dégagements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards les sent d'un prix inestimable.

L'ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, laies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de rs. 1/6d., 2s. 9d., 11s 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

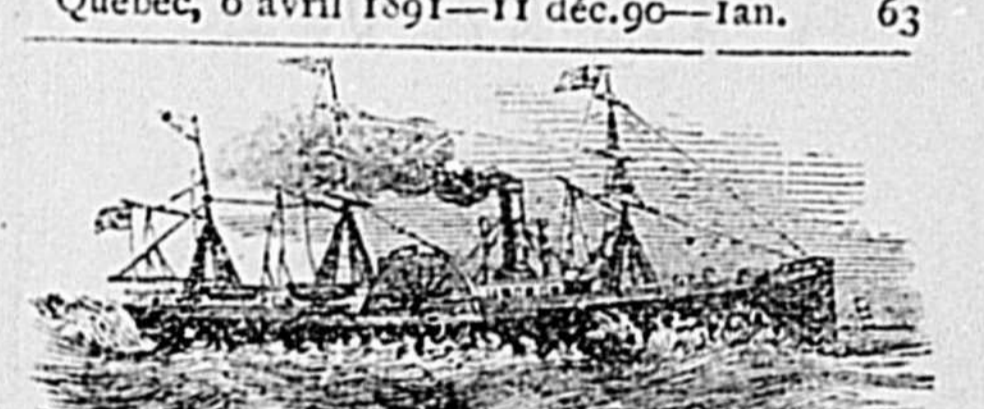
Pianos !! TÉLÉPHONE No 563. NOUS VENONS DE RECEVOIR directement des différentes MANUFACTURES DE RÉPUTATION des ETATS-UNIS et du CANADA

Accords de Pianos et Orgues, etc. HARMONIUMS-ORGUES et HARMONIUMS DE SALON De THOMAS & Co., DOHERTY & Co., à un et deux claviers et pédaliers.

M. ALFRED HUTCHISON, accordeur bien connu, qui a été à l'emploi de la maison ci-devant BERNARD & ALLAIRE, pendant nombre d'années, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE Sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

Bernard, Fils & Cie EDITEURS DE MUSIQUE. COIN DES RUES Saint-Jean et Sainte-Ursule, En face de M. McWilliams, confiseur. Québec, 6 avril 1891—11 déc. 90—Jan. 93



LIGNE ALLAN SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLEES

1891—Arrangements d'été—1891

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur Clyde.

TOUT ENFER ET EN ACIER Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

SERVICE DE Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Dates: 21 Mai, 28 Mai, 4 Juin, 11 Juin, 18 Juin, 25 Juin, 2 Juillet.

\* Le steamer Mongolian ne transporte pas de passagers de l'intermédiaire et de l'entrepont à Liverpool.

Le Pristin, le Sardinian, et le Mongolian sont éclairés par la lumière électrique.

Prix du passage de Québec. Cabine ..... \$50.00 et \$100.00 Suivant l'accommodation Intermédiaire ..... \$30.00 Entrepont ..... \$20.00

SERVICE DE Glasgow, Québec et Montréal.

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal à Glasgow le ou vers le. Dates: 28 Mai, 4 Juin, 11 Juin, 18 Juin, 25 Juin.

Ces steamers ne transportent pas de passagers pour le voyage d'Europe.

SERVICE DE Londres, Québec et Montréal

Table with columns: De Londres, Steamers, De Montréal à Londres le ou vers le. Dates: 14 Mai, 28 Mai, 11 Juin.

Ces steamers ne transportent pas de passagers pour le voyage d'Europe.

Billets de retour, bons pour 12 mois, émis à des prix réduits. On ne peut retirer sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer.

Les steamers de Liverpool devront quitter Québec à 9 h. A. M., à la date de départ précitée. Des billets de connaissements pour la traversée sont donnés à Liverpool et dans les ports du Continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, RAE & Co., Agents A Québec, 12 juin 1891.

J. & W. REID Fabricants de Papiers, 124, Rue ST-PAUL, QUÉBEC. MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couvrir sec et poudronné. MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois. MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton carton pour bois. MOULIN A STE-ANNE.—Carton clair pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton. Marchands de Papier, Papeteries Papier à Tapissier de toutes sortes AUSSI:—Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier. Vieux Métaux, Machineries, Goudron, etc.

Dernière Edition

COMPARAISON DESAGREABLE

La Minerve dit que l'abolition des taxes onéreuses sur les choses nécessaires à la vie, que le gouvernement conservateur-libéral, s'est toujours empressé de favoriser au contraire du gouvernement McKenzie-Cartwright qui a pris plaisir à les maintenir, ne fait pas le bonheur des grits.

Citons à ce sujet : 1878. Thé vert—Abolition du droit de 6 cts par livre.

1878. Thé noir—Abolition du droit de 6 cts par livre.

1879. Café torréfié—Abolition du droit de 3 cts.

1878. Sucre—Abolition du droit de \$2.37 par 160 livres.

Et depuis, d'année en année, cette abolition de l'impôt sur les matières de première nécessité a suivi une progression constante—des milliers de piastres ont été épargnées aux classes ouvrières, et cependant les grits s'en vont leur chemin, toujours grognards.

A OTTAWA

L'enquête McGreevy

Murphy entre les mains d'Osler

Contradictions flagrantes

Ottawa, 5 juin.—Le contre-examen de Murphy a continué samedi. Les contradictions dans son témoignage font sensation. Son caractère a été mis à nu. Outre \$20,000 pris à New-York, durant les élections de 1876, il en a soustrait \$30,000 pour lui-même avant son départ. Le motif de ses accusations est le dépit de ne pas avoir de contrat. Il est lié avec Robert McGreevy depuis 1883, et a fait avec lui des spéculations sur stock.

Des dates de paiements considérables faites par la société Larkin Connolly et Co., concordent avec des recettes considérables dans le livret de banque de Robert McGreevy. Le témoin n'a pas pu expliquer comment les billets de \$5,000 qu'il dit avoir été réglés, furent payés par la société Larkin et Connolly lorsqu'il était le chargé d'affaires de cette société à Québec ne portent pas de marques de paiement à leur face.

Il n'a pas pu expliquer davantage comment deux billets faits en juin 1883 paraissent avoir été payés le 14 et le 1er juin de la même année. Il a été aussi incapable de montrer qu'il a dépensé \$2,000 pour l'élection de Thomas McGreevy en 1887.

Le témoin a aussi donné la véritable raison du renvoi de Kinipple et Morris. C'était à cause des défauts dans les plans des travaux du hâvre.

Ottawa, 6 juin.—Le témoin Murphy a continué ce matin à démolir tout l'échafaudage élevé depuis le commencement de l'enquête. Maintenant qu'il lui faut quitter le terrain des généralités pour entrer dans les détails, il a perdu la mémoire, et ne sait plus quoi répondre lorsqu'on lui met devant les yeux les billets et chèques faits, signés et endossés de sa propre main.

Le contre-examen ne fait que commencer et il révèle déjà de curieuses transactions.

De tout un peu

Tous les ouvriers de Berlin menacent de se mettre en grève.

On dit que M. Gladstone aurait conseillé au prince de Galles de présenter ses excuses aux Communes, pour la part qu'il a prise dans l'affaire du baccara.

De 200 à 300 familles juives arrivent en Palestine, chaque semaine. Ils sont dans la plus grande détresse. Le pain se vend à un prix exorbitant. Le typhus et la scarlatine ravagent Jérusalem et on redoute que la peste ne s'y déclare.

Les tremblements de terre répétés en Italie font dire aux gens superstitieux que la fin du monde est proche. Les inondations en Allemagne ont eu le même effet sur les populations rurales de ce pays.

Les insurgés au Chili viennent de recevoir tout un convoi d'armes et de munitions achetées en Europe. On peut donc s'attendre à les voir prendre l'offensive prochainement contre le dictateur Balmaceda.

Avant de partir de Rotterdam, l'empereur Guillaume a télégraphié en Angleterre, qu'il n'entendait pas faire la revue des volontaires. Il paraît chercher à contrecarrer par tous les moyens possibles les mesures prises pour le recevoir, et on aura à modifier de beaucoup le programme des fêtes.

me des fêtes. A propos de la revue des volontaires, l'empereur aurait dit qu'il n'entendait pas faire la revue de marchands déguisés en soldats. Les autorités anglaises veulent substituer une revue des Horse Guards à celle des volontaires mais la population est très irritée contre le monarque allemand.

Aujourd'hui est le 47ème anniversaire d'ordination à la prêtrise de Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

L'honorable M. Chapleau s'est rendu, vendredi à son bureau et samedi au Conseil Privé pour la première fois.

Dans une entrevue le lieutenant gouverneur Royal, a déclaré que les récoltes dans le far west promettaient d'être si belles que le Pacifique n'aurait pas assez de chars pour tout transporter.

Comme on le sait ce sont les libéraux qui ont maintenant le pouvoir à l'île du Prince Edouard. Leur premier acte à la rentrée des chambres qui vient d'avoir lieu, a été de voter un emprunt qui représente à lui seul \$1.75 par tête de population dans l'île.

Le gouvernement libéral de l'île du Prince Edouard et celui de Québec font la paire.

UNE TROUVAILLE

Savez-vous ce que l'on a trouvé parmi les papiers Tartie-McGreevy? Nous pourrions le donner en dix, en vingt, en cent, en mille, à ceux qui ne connaissent pas les personnages, lisons nous dans la Minerve.

Au moment même où M. Pacaud déchaîne ses foudres dans l'Electeur, pour venger la morale publique—sujet de tous ses soucis, de toutes ses préoccupations,—voici qu'en plein comité des privilèges et élections, l'on vient d'exhumer l'original d'un billet de \$700, signé par Ernest Pacaud lui-même, et endossé par sa doubleure, Charles Langelier. Ce billet fut escompté au profit de ces messieurs, mais ne fut pas payé à l'échéance. Il porte même le protêt du notaire.

M. Pacaud ou l'honorable Charles Langelier, l'alter ego de M. Mercier, est prié de nous dire pour quelle considération la société Larkin, Connolly et Cie., escompta et paya ce billet. Etait-ce pour la même considération qui valut à cet heureux couple les \$2,000 de feu M. Sénécal? Sans compter bien d'autres douceurs dont il sera question en temps en lieu.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'empereur Guillaume en Angleterre

Londres, 6.—L'empereur Guillaume d'Allemagne est arrivé à Port Victoria, et il a été reçu d'une façon très enthousiaste par les gens de l'endroit. Toutes les frégates anglaises ont tiré un salut de 21 coups de canon.

Mort de l'un des fils de Gladstone

Londres, 6.—W. Henry Gladstone, le plus jeune des fils de M. Gladstone, est mort samedi, à l'âge de 51 ans. Il fut Lord du trésor de 1869 à 1874. Depuis quelques temps il souffrait de maladie du cerveau et de paralysie du côté droit.

Devoilement

Dublin, 6.—Dix mille Nationalistes ont paré en procession hier depuis Castlemaryr à Vileagh et ont dévoilé la croix commémorative sur la tombe de Timothy Daly, le martyr fénié.

Distribution de prix

Paris, 6.—Le président Carnot a visité hier les édifices des ouvriers à Belleville. Il était accompagné du général Bruyère, du colonel Touza, tous deux habillés en civils. La police n'était pas dans l'escorte. Le président a fait la distribution des prix aux élèves de l'école technique.

Démision de Sir Robert Gillespie

Londres, 6.—Sir Robert Gillespie a démissionné comme directeur du Grand-Tronc. Il avait d'abord offert sa démission avant la chicane survenue entre Sir Charles Tupper et Sir Henry Tyler, mais il l'avait retirée, à la demande de ses amis. Cette démission n'est que le prélude de plusieurs autres.

LA BARONNE D'EARNSCLIFFE

Ottawa, 6.—La baronne d'Earnscliffe est l'hôte de madame Dewdney, femme du ministre de l'Intérieur. Elle devait aller passer la belle saison à la Malbaie, mais elle change d'avis et partira bientôt pour Banff Springs, au pied des Montagnes Rocheuses, qu'elle a visitées plus d'une fois. Sa résidence de la Rivière du Loup avait été louée avant la session au juge Gwynne, Sir John ayant eu l'intention de passer l'été en Angleterre.

Echappé belle

M. Chs. Armstrong, de Montréal, a failli se tuer à Dalhousie, samedi. Il se rendait en voiture à la gare du chemin de fer pour prendre le train de Lévis. La nuit était noire, il pleuvait à torrents, le cheval perdit la route, et la voiture tomba du haut d'un terrassement de quinze pieds avec ses deux occupants, sous l'équipage. Heureusement ils en ont été quittes pour quelques meurtrissures.

Nouvelles Locales

Le "Sardinian"

Le Sardinian est arrivé hier matin, à quatre heures, avec 48 passagers de cabines, \$1 d'intermédiaire et 478 d'entrepont.

Captaine de l'Alert

M. Chs. König, de l'Islet, vient d'être nommé capitaine de l'Alert par le ministre de la marine. C'est une excellente nomination.

Convalescent

M. Esdras Fortier, rédacteur du Quotidien, qui a été assez gravement malade, est en convalescence.

Un mariage

On annonce pour demain le mariage de notre ami le Dr W. Delaney avec Mlle Clara Hearn, fille de M. Mathew Hearn, avocat.

Musique à l'île d'Orléans

On nous informe que la fanfare de la Batterie B ira jouer au Bout de l'île d'Orléans une fois par semaine, le mardi, à partir de la semaine prochaine.

Pavage

On a commencé ces jours-ci le pavage en pierre de la côte d'Abraham. Le trottoir du côté nord est terminé. Cette opération sera fermée au trafic des voitures.

Personnel

M. H. Hogan, propriétaire du St Lawrence Hall, Montréal, est en cette ville.

Pour Chicoutimi

Le vapeur Saguenay part demain matin, à 7.30 heures pour Chicoutimi et les places intermédiaires.

Vaisseau de guerre français

Le vaisseau de guerre français la Naiade est attendu prochainement dans notre port.

Dangereusement malade

Nous regrettons d'apprendre que notre ami M. Auguste Beaudry, avocat, est dangereusement malade, à sa résidence, à la Pointe-aux-Trembles.

La batterie "B"

La batterie B, cavalerie et infanterie, est partie ce matin, musique en tête, pour aller camper à Lévis.

Pèlerinage

Le paroissien de St-Jacques de Montréal, sont venus en pèlerinage à la Bonne Ste-Anne, à bord du Trois-Rivières.

M. l'abbé Deguire, curé de St-Jacques, et M. le chanoine Bruchési accompagnaient les pèlerins.

Départ du capitaine Kane

Le capitaine Kane est parti hier matin pour l'Angleterre à bord du Polynésie. Avant son départ, un règlement a eu lieu à propos de certaines difficultés de familles, et les procédures prises contre lui ont été retirées.

Arrivages au Havre du Palais

Goélette Villageois, G. Gignac, Portneuf, 4,000 paquets d'écorces. — Hermina, Eug. Tremblay, Petite Rivière, 18 cordes de bois. — St-Roch, A. Arcand, Portneuf, 3,700 bottes de foin.

Messieurs les membres du clergé trouveront à notre magasin les récentes éditions du bréviaire et du missel; aussi nous leur recommandons notre grand choix de livres de bibliothèque à la Librairie Montmorency-Laval.

Une visite est sollicitée.

PRUNEAU et KIROGAC, 28 rue de la Fabrique.

Bazar au Cap St-Ignace

Le 13 juillet prochain s'ouvrira au Cap St Ignace un bazar sous le patronage de M. le curé Sirois.

On sait le désastreux incendie qui a détruit, en décembre dernier, la belle église du Cap; commencée en 1880, elle ne faisait pour ainsi dire que de recevoir ses dernières décorations, dons généreux des paroissiens, dont la charité et le zèle ne tarissent point. Quelques heures ont suffi pour ravir à cette paroisse un temple qu'elle affectionnait parce qu'il était le prix de ses sueurs et de ses sacrifices. La date reculée de sa fondation (1679) permet de supposer que cette paroisse renfermait dans les vestiaires de son église des reliques du passé des ornements et des vases sacrés auxquels elle tenait. De tout cela la Providence ne lui a laissé que des cendres. Et le lendemain de cette catastrophe M. le Curé envoyait chez les voisins pour se procurer des objets nécessaires au Saint-Sacrifice.

Aujourd'hui, il faut réparer ce désastre et les paroissiens se sont mis généreusement à l'œuvre, et dans quelques mois ils auront même la joie de se réunir dans un nouveau temple pour rendre gloire à Dieu. Afin de donner plus d'éclat à cette nouvelle dédicace et alléger un peu le fardeau des contribuables, les dames ont offert à monsieur le curé d'organiser un bazar, dont le produit sera consacré à l'achat des ornements et des objets les plus indispensables. C'est ce bazar que nous annonçons aujourd'hui. Les primes promises sont des encouragements sensibles. Les plus jolis objets nous arrivent comme par enchantement. Les tables fourniront aux goûts les plus délicats.

Une visite s. v. p.; votre générosité adoucira nos épreuves et embellira nos sacrifices. Les amateurs auront l'occasion de jouir d'une délicieuse soirée dramatique.

Table St-Ignace.—Présidente, Mme L. A. Beaubien, vice-présidente, Mme Elzard Méthot, trésorière, Mme Germain Pelletier, secrétaire, Mme L. N. Fortin.

Table Ste-Anne.—Présidente, Mme Zéphirin Guimont; Mmes N. Fortin, G. Caron J. Bernier, M. Guimont, T. Bernier.

Table St-Joseph.—Présidente, Mme Edmond Pelletier, Mmes Samson, W. Sylvestre A. Guimont, T. Fortin, J. Guimont.

Table de rafraîchissements.—Présidente, Mme L. N. Fortin, Mmes J. Jalbert, T. Gamache, V. Côté, H. Fraser, O. Bernier, E. Bélanger, S. Fraser, N. Durand, A. Ri-shard.

Par ordre des Dames directrices. Mme Dr L. N. FORTIN, Secrétaire.

AUX MESSIEURS !!

Nouvellement reçu Par le Circassien.

UN BALLOT comprenant les plus HAUTES NOUVEAUTÉS en Cravates de Soie, Congo, Royale, Derby et Windsor.

Les Marchandises les mieux choisies de la Saison à 25, 35, 50 et 70 cts.

Linge de dessous

De la fabrique Standard, qui a toujours donné une entière satisfaction à l'acheteur. Comprendant les marchandises très fines pour l'été, en Laine Naturelle, Bismarck et Merino Blanc. Aussi une ligne complète de Vêtements de dessous en Laine Écossaise et Canadienne.

Nouvelles Chemises pour promenades et Tennis.

—(A CHOISIR LES COULEURS.)—

Poignets et Collets Anglais, Vests de Toile, fantaisies, blanches, de \$1.45. Vests Cachemire, couleurs qui lavent, Pardessus pour la pluie, pour Messieurs.

Glover, Fry & Cie.

Québec, 3 juillet 1891.

GUINAI & HUDON

APORTEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ÉTATS-UNIS

Aussi : Instruments de fabriques canadiennes. PELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RISCH, DOMINION & CIE Etc

ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAM BELL & CIE, DOMINION & CIE, THOMAS & CIE, SCHIEDMAYER, Etc., Etc.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine

MACHINES À COUDRE : New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

AUSI : COFFRES DE SÛRETÉ (safes) VITRINES (Show Cases)

19, Rue St-Joseph St-Roch, Québec

TELEPHONE : Hôtel 278

Québec, 16 juillet 1890—110

Vente à l'encan Par G. R. GRENIER & Cie

DANS L'AFFAIRE DE THEOPHILE CHAMBERLAND, INSOLVABLE, QUÉBEC.

JE DONNE AVIS par les présentes qu'en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. Juge Caron, le 31 janvier 1891, en cette affaire, la propriété appartenant à cette succession située RUE DU ROI, ST-ROCH, connue comme No 415, du cadastre officiel pour le quartier St-Roch, sera offerte en vente à l'encan public.

—O A MON BUREAU— No 125, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, SAMEDI, Le 11 JUILLET 1891, à 10 a. m.

Conditions de paiement comptant. HENRY A. BÉDARD, Curateur.

GEO. R. GRENIER & Cie, Encanteurs. Québec, 26 juin 1891—15j

La Compagnie de Navigation du Richelieu & d'Ontario.

UN STEAMER DE CETTE COMPAGNIE laissera Québec pour Montréal le DIMANCHE, à 3 heures, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Des BILLETS DE RETOUR seront vendus le SAMEDI pour le prix d'un seul passage, bon pour revenir par le bateau laissant Montréal le DIMANCHE l'après-midi.

L. H. MYRAND, Agent, J. CHABOT, Gérant général. Québec, 30 juin 1891.

GRANDE REDUCTION 15 A 25 POUR CENT!

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX!

HORLOGES, BAGUES, MONTRES EN OR ET EN ARGENT, ÉPINGLES ET CHAINES EN OR, SETS EN OR DE GUINÉE, etc. BAGUES EN DIAMANTS, JONCS ALLIANCE, etc.

SPECIALITE Lunettes et Lorgnons en cristal Lawrence LUNETTES LAWRENCE, LUNETTES D'OPÉRA, PIPES EN BOUGE DE MER, ARGENTERIES, TÉLÉSCOPES, ACCORDÉONS, etc., etc.

—Une visite est sollicitée.— ELIE BEDARD, Horloger-Bijoutier, 357, Rue Saint-Paul, Québec, 3 juillet 1891—1m. 230

LE MAGASIN DU LOUVRE, Vis-à-vis la Cote du Palais.

1500 verges COTON JAUNE, 36 pouces, 6 cents, valant 7 1/2 cents. 50 douzaines CAMISOLES POUR DAMES, 2 pour 25 cents. 600 douzaines CHAMBRAY (COULEUR) 6 cents valant 10 cents la verge. 50 douzaines CHAUSSETTES, 10 cents la paire. 25 douzaines BAS CASHMERE NOIR, 19 cents la paire. CHEMISES LAÇÉES POUR GARÇONS, 46 cents. CHEMISES LAÇÉES POUR HOMMES depuis 63 cents.

Dix pour cent d'escompte SERA DONNÉ SUR TOUS LES CHAPEAUX POUR HOMMES! NOUVEAUTÉS

En Indiennes Sateens! En Soie Surah!! En Gilets pour Dames!!

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SACS DE VOYAGE!

NOUVEAUTÉS: ETOFFES pour HABILLEMENT D'ÉTÉ! ETOFFES pour PANTALONS D'ÉTÉ!

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement. Toute commande par la maille recevra une attention spéciale.

COTE & FAGUY, 27, Rue St-Jean, VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 12 juin 1891—5 déc. 90—1 an.

FRECHON & CIE, 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises

ET DE Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE

Chasubleries, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel

—O ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE. —

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!! N. B.—Dmanue nos prix et nos circulaires. Québec, 1er mai 1891—1 an.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

Le 6 et après LUNDI, le 15 JUILLET 1891, les trains partiront de la station du Parc à Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

Départ de Québec 8.30 A. M.—[De la Station C. P. R.] Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 4.47 P. M., et à Roberval à 5.15 P. M., et à Roberval à 5.15 P. M.

5.30 P. M.—[De 1<sup>re</sup> classe] Express local part tous les jours pour Saint-Raymond, y arrivant à 7.05 P. M.

Arrivés à Québec 6.15 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 P. M. tous les jours, ainsi que le 1<sup>er</sup> dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.00 P. M.) pour Québec, [C. P. R.] y arrivant à 6.15 A. M.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.05 A. M. et arrivant à Québec [Jette Louise] à 8.40 A. M.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours à 2.45 P. M., de St-Raymond à 5.20 P. M., et du lac St-Joseph à 6.50 P. M., arrivant à Québec [C. P. R.] à 8.15 P. M.

Char à lai, MONARCH attachés à tous les trains directs du jour, et chars dotés aux trains directs du soir. On peut retirer des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Joseph et chez Suzor et Trudelle, 87 rue du Pont

Le bateau à vapeur Lia voyagera sur le lac St-Joseph, entre la station et l'Hôtel Lake View, entre le 15 juin et le 14 septembre, en raccourci avec les trains. Les bateaux à vapeur de M. Bremer, Mistassini et Undine voyageront comme suit sur le lac St-Jean : Commencant lundi le 15 juin, et durant la saison des touristes, le nouveau bateau à vapeur en acier Mistassini, Capitaine William Blackburn, ou le bateau à vapeur Undine, capt. H. Savard, partira de Roberval tous les jours, ainsi que le 1<sup>er</sup> dimanche, à 9 A. M., pour le Lac St-Joseph, à la Grande Décharge, y arrivant à 11 A. M. Au retour partira de la Grande Décharge à 4 P. M., et arrivera à Roberval à 6 P. M.

Le bateau à vapeur Peribonca, capt. Geo. Martin, ira à la rivière Peribonca deux fois par semaine, ou plus souvent, pour les besoins de la scierie et de la souvenance.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis à l'occasion des bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec

J. G. SCOTT, Sect. & Gérant. Québec, 30 juin 1891

LOUIS JOBIN Sculpteur et Statuaire

Coin des Rues Clair Fontaine et Burton, QUARTIER MONTCALEM QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET ADMINISTRÉ PAR L. GER BROSSÉAU, ÉDITEUR

Rue Duade, Haute-Ville, Québec

BRIAN BROS. BONNETTERIE A REDUCTION CETTE SEMAINE.

Vêtements de dessous au rabais, Camisoles et Caleçons pour messieurs, en mérinos naturel, Depuis 50 cents la pièce!

CAMISOLES et CALEÇONS en gaze Depuis 25 cts en montant!

Demi-has en mérinos et vêtements de dessous pour hommes, en cachemire, en gaze, en laine, en bullingrain et en fil, A MOITIÉ PRIX!!!

Camisoles de Dames, manches longues et marches courtes, unies et par cotés, en fil, en soie, en cachemire et en coton, dans toutes les grandeurs, PRIX EXTREMEMENT BAS!

A LOUER.

UN LOGEMENT de 7 CHAMBRES, au-dessus du magasin BEAUTY, rue LA FABRIQUE. Sera réparé pour un locataire désirable.

Loyer \$12 par mois. Possession immédiate. V. W. LARUE N. P., 28, Ste-Anne, 158

CONDITIONS COURRIER DU CANADA.

PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE]

CANADA (